



Paris, le 11 octobre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOVALIS Mobilité et WELCARE lancent, en partenariat avec la CFE, leur nouvelle offre Santé destinée aux retraités expatriés

Expert de la protection sociale à l'international, NOVALIS Mobilité lance sa nouvelle gamme Santé dédiée aux retraités expatriés, le PACK Expat'CFE Senior.

Aujourd'hui, de plus en plus de retraités font le choix de vivre leur retraite à l'étranger. Avec ses garanties spécialement adaptées aux situations des retraités expatriés, le **PACK Expat'CFE Senior** de **NOVALIS Mobilité** leur permet de conserver, pour eux et leur famille, les avantages d'une couverture santé «à la française». Avec le PACK Expat'CFE Senior, les retraités expatriés bénéficient de l'expertise de NOVALIS Mobilité et de WELCARE en matière d'assurance complémentaire santé, associée à celle de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) pour la Sécurité sociale.

Qui est concerné ?

Tout retraité âgé de moins de 75 ans à la date d'adhésion et qui :

- est de nationalité française ou ressortissant d'un État appartenant à l'Espace Économique Européen, sous réserve d'avoir été affilié à un régime français de Sécurité sociale avant l'expatriation ;
- est titulaire d'une retraite auprès d'un ou de plusieurs régimes de base français ;
- n'exerce aucune activité professionnelle ;
- réside à l'étranger ou dans les Territoires d'Outre-Mer.

Le PACK Expat'CFE Senior permet également de couvrir la famille du retraité (conjoint, concubin et partenaire lié par un PACS, et enfant(s) à charge).

L'offre

Trois formules au choix, Basic, Medium et Optimum, s'adaptent aux conditions sanitaires spécifiques et aux dépenses médicales du pays d'expatriation. En plus des **remboursements en santé indispensables**, elles incluent un **pack Prévention Senior Tropicque**, qui prend en charge en partie certaines dépenses de santé* répondant aux **besoins spécifiques des expatriés retraités** : actes de prévention, vaccins indispensables dans certaines zones du globe, pastilles de désinfection de l'eau, répulsif anti-moustiques...

Les Plus :

Quelle que soit la formule choisie, la garantie assistance est incluse 7j/7 et 24h/24, ainsi que :

- le tiers payant hospitalier,
- le rapatriement médical,
- l'assurance responsabilité civile à l'étranger,
- le rapatriement du corps en cas de décès,
- une avance de caution pénale,
- des informations et des conseils médicaux,
- un dédommagement en cas de détérioration ou de perte de bagage, de vol...

Des formalités allégées

Une seule adhésion suffit pour être couvert par la CFE et par WELCARE, sans questionnaire médical**.

Les cotisations sont prélevées chaque trimestre sur un compte domicilié en France.

Les remboursements sont effectués en une seule fois, dans la devise et sur le compte choisit par le retraité.

Des experts au service des expatriés

- NOVALIS TAITBOUT

Acteur majeur de la protection sociale en France, NOVALIS TAITBOUT accompagne de son expertise les expatriés partout dans le monde avec ses offres NOVALIS Mobilité.

www.novalistaitbout.com

- WELCARE

Assureur et gestionnaire du contrat, WELCARE propose des couvertures Frais Soins de Santé et Prévoyance dans le monde entier.

www.welcare.fr

- La Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Caisse de Sécurité sociale spécialement créée pour les Français résidant à l'étranger, la CFE couvre près de 200 000 personnes dans plus de 207 pays à travers le monde.

www.cfe.fr

Renseignements sur l'offre

NOVALIS – Délégation Internationale

Tél. : 33 (0)1 44 89 56 00

E-mail : lepack@cfe-novalismobilite.com

www.lepack.fr

* sur prescription médicale

** pour toute souscription enregistrée dans les 3 mois qui suivent le départ du territoire français

À propos du Groupe NOVALIS TAITBOUT

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT est un acteur majeur en protection sociale et propose des solutions en retraite, prévoyance, santé et épargne. Il compte aujourd'hui 2 200 collaborateurs, répartis sur près de 30 sites en France et dans les TOM (Centres de gestion et Délégations commerciales). Le Groupe se distingue par son offre complète de protection sociale pour les salariés expatriés.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT se compose de :

- deux institutions de retraite ARRCO – **Nov. RS, CIRSIC** – et de deux institutions de retraite AGIRC – **Nov. RC, CIRCIA** ;
- deux institutions de retraite ARRCO et AGIRC dédiées à la protection sociale des salariés expatriés : la **CRE** et l'**IRCAFEX** ;
- une institution de prévoyance, **NOVALIS Prévoyance**.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT comprend par ailleurs une société de courtage d'assurances et de prestations de services, **TAITBOUT Pluriel**. **NOVALIS Prévoyance** est membre du groupement paritaire de prévoyance **NETIMA** et détient majoritairement le capital de la société d'assurance **ÉTIKA**.

NOVALIS rassemble l'offre commerciale santé, prévoyance et épargne du Groupe NOVALIS TAITBOUT. NOVALIS regroupe également, sous la gamme **NOVALIS Mobilité**, l'ensemble des offres du Groupe dédiées aux expatriés (CRE et IRCAFEX pour la retraite complémentaire, NOVALIS Prévoyance en santé et prévoyance).

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT en chiffres :

Retraite : 3^{ème} rang en retraite complémentaire - 3 828 300 actifs et retraités - 162 300 entreprises - 5 745 M€ de cotisations encaissées

Assurance de Personnes : 5^{ème} groupe paritaire en Assurance de personnes - 776 500 actifs et retraités - 20 100 entreprises - 1 061 M€ de cotisations encaissées - 726 M€ de prestations versées (Hors charges de provision)

Références clients :

Accor, Afpa, Air France - KLM, Air Calédonie, Air Tahiti, Alcatel-Lucent, Alstom, Areva, Atos, Auchan, Banques Populaires, BHV, Caisses d'Épargne, Calberson, CCI, CEA, Chanel, Coca-Cola, Cofinoga, Electricité et Eau de Calédonie, France Telecom, IBM, JCDecaux, Koné, LCL, Legrand, LVMH, Monnoyeur, Natixis, Nexans, NRJ, Otis, Primagaz, Safran, Samsung, Savelys, Schlumberger, Shell, Siemens, Sony, Thales, Total, Truffaut, 3M France, UCPA, United Airlines, Walt Disney Company, Yves Saint-Laurent Parfums...

NOVALIS TAITBOUT

6 rue Bouchardon – 75495 PARIS CEDEX 10

www.novalistaitbout.com

Contact presse :

Annie Boucq

01 58 82 57 90

annie.boucq@novalistaitbout.com

A propos de WELCARE

Compagnie d'assurance internationale, WELCARE propose des couvertures Frais Soins de Santé et Prévoyance dans le monde entier, pour les entreprises et les particuliers.

WELCARE est une Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le capital est détenu par un partenariat de groupes paritaires de protection sociale : Aprionis, NOVALIS TAITBOUT, AMF (groupes MAAF, GMF, MMA) et Audiens.

Présente dans plus de 180 pays à travers le monde, WELCARE dispose d'une offre étendue en santé, prévoyance et assistance, soit en complément des prestations de la CFE (régime de base spécifique expatrié) ou de la Sécurité sociale, soit des contrats au 1^{er} euro.

Sa gamme couvre tous les besoins des entreprises et des particuliers : déplacements ou missions professionnelles à l'étranger, expatriation, impatriation, études, voyages de courte et longue durées... Ses couvertures sont adaptées aux besoins et aux coûts spécifiques de la Mobilité Internationale.

WELCARE maîtrise donc l'ensemble de la chaîne des métiers : distribution, assurance, gestion et réassurance. Cette spécificité lui confère une **position quasiment unique** dans le panorama des assurances pour les expatriés.

WELCARE en quelques chiffres :

- 25 000 assurés expatriés
- 4 000 prestataires santé référencés dans son outil
- 180 pays couverts par l'implantation de ses assurés
- 25 M€ de chiffre d'affaires global = Gestion et Gestion Assurances
- 30 collaborateurs

Références clients

Plus de 300 entreprises lui font confiance telles que :

ALCATEL-LUCENT – AREVA – BRICO DEPOT – CASTORAMA – EVIALIS –SEPHORA – SYLAPHARM – NCR – MICROSOFT–

WELCARE
BP 30 - 41914 BLOIS CEDEX 9
www.welcare.fr

Contact presse :

Véronique Lumet
02 54 57 44 27
veronique.lumet@apronis.fr

A propos de la CFE

La CFE (Caisse des Français de l'Étranger) est l'organisme de Sécurité sociale spécialement dédié aux Français de l'étranger. Elle assure une coordination parfaite au départ comme au retour en France.

Durant son expatriation, l'assuré conserve donc une protection sociale de base à la française. La CFE couvre à ce jour 100 000 familles françaises expatriées, ce qui représente près de 200 000 personnes couvertes à travers le monde.

Pour les entreprises qui expatrient du personnel, la CFE est particulièrement compétitive puisque le coût de sa protection sociale est nettement inférieur à celui du régime général qui continue à s'appliquer si la firme choisit le détachement.

Plus de 4 800 entreprises relevant de domaines d'activités très divers ont ainsi confié à la CFE la protection sociale de leurs collaborateurs expatriés.

Références clients :

ACCOR, AÉROPORTS DE PARIS, AFP, AIR FRANCE, AIR LIQUIDE, ALCAN, ALCATEL, ALSTOM, AREVA, BNP PARIBAS, BOLLORÉ, BOUYGUES, CARREFOUR, CHANEL, CLUB MED, CRÉDIT AGRICOLE, EADS, EDF, EGIS, HERMES, IBM, LEGRAND, L'ORÉAL, LVMH, MAZARS, PERNOD RICARD, PPR, PSA, SAFRAN, SANOFI-AVENTIS, SAINT-GOBAIN, SAIPEM, SCHNEIDER ELECTRIC, SEB, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, SPIE, THALES, TOTAL, VALEO, VEOLIA, VINCI, etc.
S'y ajoutent les principales ONG.

La CFE en quelques chiffres :

- création en 1978
- 42 établissements de soins conventionnés dans 17 pays dans lesquels les assurés CFE bénéficient du tiers payant.
- 152 salariés
- 364,6 M€ de cotisations encaissées en 2009
- + 55 % d'adhérents sur les 10 dernières années

CFE
12 rue La Boétie - 75008 Paris
www.cfe.fr

Contact presse :

Audrey Barbier-Litvak / Séverine Jannot
01 40 06 26 93
com@cfe.fr